



# AUTORISATION PARENTALE

## Droit à l'image

### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE LÉGALE

Dans le cadre des divers évènements tels que des sorties, des visites ou autres activités, votre enfant pourra être photographié ou filmé. Ces images pourraient être utilisées à des fins non commerciales sur le site Internet ou les réseaux sociaux de la Commune.

En référence aux textes légaux en vigueur concernant la protection des données et le droit à l'image, nous vous prions de bien vouloir compléter et signer ce document.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Je soussigné (nom) ..... (prénom) ..... domicilié à  
....., agissant en qualité de parents-représentant  
légal accepte que l'image de mon enfant paraisse sur Internet, plus précisément sur le site ou les  
réseaux sociaux de la Commune.

Fait à : ..... , le .....

Signature du responsable légal : .....

Tant que cette autorisation n'a pas été transmise aux moniteurs, l'enfant ne pourra pas être pris en photo.

*\*Ce document est valable uniquement pour l'agenda sportif 2026.*